

commission du codex alimentarius **F**



ORGANISATION DES NATIONS
UNIES POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION
MONDIALE
DE LA SANTÉ



BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00153 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

Point 8(c) de l'ordre du jour

CX/FA 08/40/13

Février 2008

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES COMITÉ DU CODEX SUR LES ADDITIFS ALIMENTAIRES

Quarantième session

Beijing, Chine, 21-25 avril

DOCUMENT DE TRAVAIL SUR LES INCOMPATIBILITES ENTRE LES NOMS DES SUBSTANCES DANS LES NORMES D'IDENTITE ET DE PURETE DES ADDITIFS ALIMENTAIRES DU CODEX ET DANS LE SYSTEME INTERNATIONAL DE NUMEROTATION DES ADDITIFS ALIMENTAIRES

INTRODUCTION

1. À sa trente-neuvième session, le Comité a signalé que le groupe de travail physique intrasession chargé d'étudier le Système international de numérotation (SIN) a examiné les incompatibilités entre les noms des substances figurant dans les spécifications adoptées par le Codex et ceux inscrits dans la liste du Système international de numérotation (SIN). Par la suite, le Comité a décidé d'établir un groupe de travail électronique¹, présidé par la délégation du Danemark, travaillant en anglais, chargé d'identifier les anomalies et de formuler les recommandations pour examen à la prochaine session du Comité (ALINORM 07/30/12, par. 149).

HISTORIQUE

2. L'objectif de ces travaux est de comparer les noms des substances figurant dans le document « Noms de catégories et système international de numérotation des additifs alimentaires (CAC/GL 36-1989) », à savoir la liste du SIN, avec les noms des mêmes substances inscrites dans la « Liste des spécifications des additifs alimentaires du Codex » (CAC/MISC 6) », à savoir la liste des spécifications du Codex.

3. Le système international de numérotation SIN est une liste ouverte des additifs alimentaires dont les objectifs technologiques sont connus et pour lesquels un numéro international d'identification est justifié. Quand la demande pour l'inclusion d'un nouvel additif alimentaire dans le Système international de numérotation est présentée au Comité du Codex pour les additifs alimentaires (CCFA), dans la plupart des cas, elle ne contient pas les spécifications ni les autres types d'information sur l'identification de la substance concernée. Par conséquent, le CCFA n'est généralement pas suffisamment informé pour examiner si le nom de la substance proposée est correct ou approprié.

¹ Brésil, Danemark (présidence), Communauté européenne, Finlande, Mongolie, Pologne, Serbie, Suisse, Royaume Uni, États-Unis d'Amérique et FAO ont participé au groupe de travail électronique (la liste complète des participants figure à l'annexe 2 du présent document).

4. Les spécifications du Codex sont généralement formulées par le Comité mixte FAO/OMS d'experts des additifs alimentaires (JECFA), qui attribue un nom à la substance. Le nom est attribué conformément aux principes élaborés à la 33^e réunion du JECFA². Le nom choisi doit être de dénomination commune et donner une description scientifiquement exacte de la substance. Qui plus est, le nom doit communiquer aux consommateurs une description exacte de la substance, dans les limites des noms existants pour les additifs alimentaires.

5. En raison des différences de procédures concernant l'attribution des noms des substances inscrites dans la liste du SIN et dans la liste des spécifications du Codex, des noms différents ont parfois été attribués à la même substances dans chacune des listes, entraînant un manque de cohérence entre les deux listes.

TRAVAUX PRÉLIMINAIRES

6. Lors des travaux préliminaires, les noms et les numéros de SIN des substances inscrites dans les deux listes ont été comparés pour identifier les incompatibilités. Sur les 667 substances examinées, 489 d'entre elles ne nécessitent aucune action car: 1) la substance n'est inscrite que dans la liste des spécifications du Codex (99 substances); 2) la substance n'est inscrite que dans la liste du SIN (208 substances); ou 3) le nom de la substance et le numéro de SIN sont identiques dans les deux listes, celle des spécifications et celle du SIN. Des différences essentiellement rédactionnelles ont été trouvées pour 15 substances (dont la liste a été transmise au Secrétariat du Codex). Les autres 163 substances présentant des incompatibilités ont été réparties en 8 groupes selon le type d'incompatibilité identifiée.

7. Les substances ont été regroupées en fonction de la nature de l'incompatibilité, accompagnées de certaines questions et suggestions pour action ultérieure. Le document contenant les 8 groupes a été distribué auprès des membres du groupe de travail électronique pour observations. Par ailleurs, le document a été distribué par le Secrétariat du Codex par le biais de la liste de distribution électronique du Codex.

GÉNÉRALITÉS SUR LES OBSERVATIONS REÇUES

8. Les premières observations ont été soumises par la Serbie, les États-Unis d'Amérique et la Suisse. D'une façon générale, les États-Unis ont attiré l'attention sur le fait que quand un nom est modifié dans la liste du SIN, il est nécessaire de réviser la Norme générale pour les additifs alimentaires (NGAA) et les autres textes du Codex en conséquence. À la suite de quoi, les États-Unis ont suggéré que dans les cas d'incompatibilité, le nom inscrit dans les spécifications du Codex est celui qui doit être modifié de préférence à celui inscrit dans la liste du SIN. Le Secrétaire de la FAO auprès du JECFA a toutefois signalé qu'il est difficile de changer le nom d'une substance dans la monographie des spécifications du JECFA parce que le nom est lié à l'évaluation du JECFA. Les observations des États-Unis, de la Serbie et de la Suisse sont incorporées dans le texte ci-après.

HARMONISATION DES NOMS DANS LES DEUX LISTES

9. La nature des incompatibilités identifiées dans les 8 groupes est brièvement expliquée ci-après. L'information plus détaillée et les recommandations sont contenues dans l'annexe 1.

10. **Différences minimales (voir partie I de l'annexe 1).** Les différences entre les noms contenus dans ce groupe sont de nature typographique. Les noms sont identiques; ils sont seulement classés différemment (dans certains cas, aux fins du classement électronique).

11. **Utilisation de synonymes (voir partie II de l'annexe 1).** La différence entre les noms dans ce groupe provient des synonymes inclus dans le nom du SIN qui n'apparaissent pas dans les spécifications. La solution est d'inscrire le synonyme qui apparaît avec le nom du SIN auprès du nom dans les spécifications du Codex.

² Trente-troisième rapport du Comité mixte FAO/OMS d'experts des additifs alimentaires, Série des rapports techniques de l'OMS, No. 776, 1989.

12. **Spécifications qui couvrent plus d'une substance (voir partie III de l'annexe 1).** Certaines spécifications du Codex sont associées avec plus d'une substance dans le SIN. Ce n'est pas un problème à condition que 1) les substances couvertes par les spécifications du Codex soient les mêmes que celles inscrites dans le SIN; et 2) les noms dans le SIN soient identiques aux noms ou synonymes inscrits dans les spécifications du Codex.
13. **Les numéros du SIN qui couvrent plus d'une substance (voir partie IV de l'annexe 1).** Ce groupe contient les numéros du SIN et les noms qui englobent plusieurs spécifications du Codex. Dans ce cas, les spécifications du Codex relatives à plus d'une substance renvoient au même numéro de SIN. Pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté au niveau du SIN, il faudra autant que possible éviter cette situation.
14. **Les composés sulfureux (sulphur/sulfur en anglais - voir partie V de l'annexe 1).** En anglais, les noms de ces composés sont épelés différemment dans les deux listes. Cela provient des différences de style dans les publications de la FAO et l'OMS. À l'exception de l'orthographe, les noms sont identiques dans les deux listes.
15. **Les phosphates (voir partie VI de l'annexe 1).** Ce groupe contient les phosphates qui ont des noms différents dans les deux listes. Il est recommandé d'améliorer la cohérence entre les listes et dans les listes mêmes.
16. **Utilisation de la nomenclature (voir partie VII de l'annexe 1).** Ce groupe contient les substances qui présentent des incohérences dans l'appellation due à l'utilisation de désignation (par ex., L-, D- et DL-) dans une liste mais pas dans l'autre. Dans certains cas, ce n'est pas un problème. Cependant, dans d'autres cas, comme quand une DJA a été attribuée à un seul et unique isomère, il serait souhaitable d'inclure la désignation afin d'éviter toute confusion.
17. **Divers (voir partie VIII de l'annexe 1).** Ce groupe contient les substances présentant des incompatibilités qui n'appartiennent à aucun des autres groupes.

Annexe 1

Substances³ groupées par type d'incompatibilité

PARTIE I – Différence minimales

Spécifications du Codex (CAC/MISC 6) Titre des spécifications	Explications et recommandation	Liste SIN (CAC/GL-35)	
		No.de SIN	Nom
beta-Carotene, synthetic	Les différences entre les noms contenus dans ce groupe sont de nature typographique. Les noms sont identiques; ils sont seulement classés différemment (dans certains cas, aux fins du classement électronique). Recommandation: aucune mesure à prendre	160a (i)	Carotenes, beta-, (Synthetic)
Lycopene from Blakeslea trispora		160d (iii)	Lycopene (Blakeslea trispora)
Acetic acid, glacial		260	Acetic Acid (Glacial)
Magnesium DL-lactate		329	Magnesium Lactate (DL-)
L(+)-Tartaric acid		334	Tartaric Acid (L(+)-)
Calcium DL-malate		352 (ii)	Calcium Malate, (D,L-)
alpha-Cyclodextrin		457	Cyclodextrin, alpha-
gamma-Cyclodextrin		458	Cyclodextrin, gamma-
beta-Cyclodextrin		459	Cyclodextrin, beta-
Sodium aluminium phosphate, acidic		541 (i)	Sodium Aluminium Phosphate – Acidic
Sodium aluminium phosphate, basic		541 (ii)	Sodium Aluminium Phosphate – Basic
4-Hexylresorcinol		586	Hexylresorcinol, 4-
L-Glutamic acid		620	Glutamic Acid, (L(+)-)
5'-Guanylic acid		626	Guanylic Acid, 5'-
Mineral oil (high viscosity)		905d	Mineral Oil, High Viscosity
D-Tagatose		963	Tagatose, D-
Quillaia extract (Type 1)		999 (i)	Quillaia extract Type 1
Quillaia extract (Type 2)		999 (ii)	Quillaia extract Type 2
Insoluble polyvinylpyrrolidone		1202	Polyvinylpyrrolidone (Insoluble)
Aluminium sulfate (anhydrous)		520	Aluminium Sulphate

³ Le groupe de travail électronique n'a examiné que les noms des substances en anglais. Par conséquent, dans les versions française et espagnole du présent document, les noms resteront en anglais.

PARTIE II – Utilisation de synonymes

Spécifications du Codex (CAC/MISC 6)	Questions/suggestions	Liste du SIN (CAC/GL-35)	
		No. de SIN	Nom
Azorubine	« Carmoisine » est inclus dans les spécifications comme synonyme. Recommandation: aucune mesure à prendre	122	Azorubine (Carmoisine)
Indigotine	« Indigo carmine » est inclus dans les spécifications comme synonyme. Recommandation: aucune mesure à prendre	132	Indigotine (Indigo Carmine)
Processed Euchema seaweed	« PES » est inclus dans les spécifications comme synonyme. Recommandation: aucune mesure à prendre	407a	Processed Euchema Seaweed (PES)
Gum Arabic	« Acacia gum » est inclus dans les spécifications comme synonyme. Recommandation: aucune mesure à prendre	414	Gum Arabic (Acacia Gum)
Sodium carboxymethyl cellulose	« Cellulose gum » est inclus dans les spécifications comme synonyme. Recommandation: aucune mesure à prendre	466	Sodium Carboxymethyl Cellulose (cellulose gum)
Cross-linked sodium carboxymethyl cellulose	« Cross-linked cellulose gum » est inclus dans les spécifications comme synonyme. Recommandation: aucune mesure à prendre	468	Cross-Linked Sodium Carboxymethyl Cellulose (Cross-linked cellulose gum)
Urea	« Carbamide » est inclus dans les spécifications comme synonyme. Recommandation: aucune mesure à prendre	927b	Urea (Carbamide)
Sucralose	« 4,1',6'-trichlorogalactosucrose » est inclus dans les spécifications comme synonyme. Recommandation: aucune mesure à prendre	955	Sucralose (Trichlorogalactosucrose)
Natamycin	Le JECFA a considéré que « Natamycin » est le nom approprié et a inclus « Pimaricin » dans les spécifications comme synonyme. Recommandation: Le CCFA peut envisager de remplacer le nom dans le SIN par Natamycin (Pimaricin).	235	Pimaricin (Natamycin)
Sodium carboxymethyl cellulose, enzymatically hydrolysed	« Cellulose gum, enzymatically hydrolysed » n'est pas inclus dans les spécifications comme synonyme. Recommandation: Demander au JECFA d'envisager d'inclure ce synonyme dans les spécifications	469	Sodium Carboxymethyl Cellulose, Enzymatically Hydrolysed (Cellulose Gum, Enzymatically Hydrolyzed)

Spécifications du Codex (CAC/MISC 6)	Questions/suggestions	Liste du SIN (CAC/GL-35)	
Titre des spécifications		No. de SIN	Nom
Petroleum jelly	Le JECFA a considéré que « Petroleum jelly » est le nom approprié et a inclus « Petrolatum » dans les spécifications comme synonyme. Recommandation: Le CCFA peut envisager de remplacer le nom dans le SIN par Petroleum jelly (Petrolatum).	905b	Petrolatum (Petroleum Jelly)
Isomalt	À sa 29 ^e réunion, le JECFA a examiné le nom « Isomaltitol » et a conclu qu'il n'était pas approprié comme nom de la substance ni comme synonyme. Recommandation: Demander au JECFA de reconsidérer l'inclusion de « Isomaltitol » comme synonyme dans les spécifications.	953	Isomalt (isomaltitol)

PARTIE III - Spécifications qui couvrent plus d'une substance

Spécifications du Codex (CAC/MISC 6) Titre des spécifications	Questions/suggestions	Liste du SIN (CAC/GL-35)	
		No. de SIN	Nom
Iron oxides Iron oxide black: No. de SIN 172(i); Iron oxide red: No. de SIN 172(ii); Iron oxide yellow: No. de SIN 172(iii).	Différences minimales uniquement. Recommandation: aucune mesure à prendre	172 (i)	Iron Oxide, Black
		172 (ii)	Iron Oxide, Red
		172 (iii)	Iron Oxide, Yellow
Mineral oil (medium and low viscosity) Mineral Oil, Medium and Low Viscosity (Class I): INS 950e; Mineral Oil, Medium and Low Viscosity (Class II): INS 950f; Mineral Oil, Medium and Low Viscosity (Class III): INS 950g.	À l'exception des textes des numéros de SIN dans la liste des spécifications du Codex, les noms et les numéros dans les deux listes sont identiques. Recommandation: aucune mesure à prendre	905e	Mineral Oil, Medium and Low Viscosity (Class I)
		905f	Mineral Oil, Medium and Low Viscosity (Class II)
		905g	Mineral Oil, Medium and Low Viscosity (Class III)
Modified starches Dextrin roasted starch: No. de SIN 1400; Acid treated starch: No. de SIN 1401; Alkaline treated starch: No. de SIN 1402; Bleached starch: No. de SIN 1403; Oxidized starch: No. de SIN 1404; Enzyme-treated starch: No. de SIN 1405; Monostarch phosphate: No. de SIN 1410; Distarch phosphate: No. de SIN 1412; Phosphated distarch phosphate: No. de SIN 1413; Acetylated distarch phosphate: No. de SIN 1414; Starch acetate: No. de SIN 1420; Acetylated distarch adipate: No. de SIN 1422; Hydroxypropyl starch: No. de SIN 1440; Hydroxypropyl distarch phosphate: No. de SIN 1442; Starch sodium octenylsuccinate: No. de SIN 1450; Acetylated oxidized starch: No. de SIN 1451.	Différences minimales uniquement. Recommandation: aucune mesure à prendre	1400	Dextrins, Roasted Starch
		1401	Acid-Treated Starch
		1402	Alkaline Treated Starch
		1403	Bleached Starch
		1404	Oxidized Starch
		1405	Starches, Enzyme Treated
		1410	Monostarch Phosphate
		1412	Distarch Phosphate
		1413	Phosphated Distarch Phosphate
		1414	Acetylated Distarch Phosphate
		1420	Starch acetate
		1422	Acetylated Distarch Adipate
		1440	Hydroxypropyl Starch
		1442	Hydroxypropyl Distarch Phosphate
		1450	Starch Sodium Octenyl Succinate
1451	Acetylated oxidized starch		

Spécifications du Codex (CAC/MISC 6)	Questions/suggestions	Liste du SIN (CAC/GL-35)	
Titre des spécifications		No. de SIN	Nom
PARTIE III - Spécifications qui couvrent plus d'une substance - suite			
<u>Caramel colours</u> Class I: Plain caramel, caustic caramel: No. de SIN 150a; Class II: Caustic sulfite caramel: No. de SIN 150b; Class III: Ammonia caramel: No. de SIN 150c; Class IV: Sulfite ammonia caramel: No. de SIN 150d.	D'un point de vue technique, les noms sont équivalents. Recommandation: aucune mesure à prendre	150a	Caramel I - Plain
		150b	Caramel II - Caustic Sulphite Process
		150c	Caramel III - Ammonia Process
		150d	Caramel IV - Sulphite Ammonia Process
Ferrocyanides of calcium, potassium and sodium 538, 536, 535	Les noms individuels dans la liste du SIN ne sont pas inclus dans les spécifications comme synonymes. Recommandation: Demander au JECFA d'envisager inclure les noms de SIN individuels dans les spécifications.	535	Sodium Ferrocyanide
		536	Potassium Ferrocyanide
		538	Calcium Ferrocyanide

PARTIE IV – Les numéros de SIN qui couvrent plus d'une substance

Spécifications du Codex (CAC/MISC 6)	Questions/suggestions	Liste du SIN (CAC/GL-35)	
Titre des spécifications		No. de SIN	Nom
alpha Amylase from Bacillus stearothermophilus alpha-Amylase , and glucoamylase from Aspergillus oryzae, var. alpha-Amylase from Aspergillus oryzae, var. alpha-Amylase from Bacillus subtilis Amyloglucosidase from Aspergillus niger, var.	SIN 1100 couvre plusieurs amylases. Recommandation: aucune mesure à prendre	1100	Amylases
Protease from Aspergillus oryzae, var. Protease from Streptomyces fradiae	SIN 1101 (i) couvre deux protéases. Recommandation: aucune mesure à prendre	1101 (i)	Protease
Riboflavin Riboflavin from Bacillus subtilis	Les spécifications intitulées "Riboflavin" sont produites par synthèse chimique. Recommandation: Demander au JECFA s'il ne serait pas approprié de changer le titre pour « Riboflavin, synthetic ». Quand le JECFA a évalué « Riboflavin from Bacillus subtilis », il a été décidé d'utiliser le No. de SIN 101 (i) parce que la composition des deux substances est essentiellement la même.	101 (i)	Riboflavin

Spécifications du Codex (CAC/MISC 6)	Questions/suggestions	Liste du SIN (CAC/GL-35)	
Titre des spécifications		No. de SIN	Nom
	Recommandation: Le CCFA peut envisager d'ajouter « Riboflavin from Bacillus subtilis » à la liste du SIN et décider si un nouveau numéro du SIN est nécessaire.		
PARTIE IV – Les numéros de SIN qui couvrent plus d'une substance - suite			
	Comme indiqué ci-dessous, SIN 141 couvre deux composés chimiques différents « Chlorophylls, copper complexes » et « Chlorophyllins, copper complexes ». Recommandation: Le CCFA doit décider s'il est approprié de remplacer le titre du groupe SIN 141 pour inclure « Chlorophylls » et « Chlorophyllins » dans le titre.	141	Chlorophylls, Copper
Chlorophylls, copper complexes	Ne fait pas l'objet de discussion. Uniquement utilisé dans ce tableau pour apporter des précisions à la suggestion mentionnée ci-dessus.	141 (i)	Chlorophylls, Copper complexes
Chlorophyllins, copper complexes, sodium and potassium salts		141 (ii)	Chlorophyllins, Copper complexes, Sodium and Potassium Salts
Annatto extracts (aqueous-processed bixin)	À sa 39e session, le CCFA a décidé de n'attribuer qu'un seul numéro de SIN pour tous les « bixin based annatto extracts ». Recommandation: Demander au JECFA de décider s'il est approprié d'inclure « bixin based annatto extracts » comme synonyme dans les spécifications.	160b(i)	Annatto Extracts, bixin-based
Annatto extracts (solvent-extracted bixin)			
Annatto extracts (alkali-processed norbixin, acidprecipitated)	À sa 39e session, le CCFA a décidé de n'attribuer qu'un seul numéro de SIN à tous les « norbixin-based annatto extracts ». Recommandation: Demander au JECFA de décider s'il est approprié d'inclure « norbixin based annatto extracts » comme synonyme dans les spécifications.	160b(ii)	Annatto Extracts, norbixin-based
Annatto extracts (alkali-processed norbixin, not acidprecipitated)			
Annatto extracts (solvent-extracted norbixin)			
beta-apo-8'-Carotenoic acid, ethyl ester	Le numéro de SIN 160f couvre à la fois « methyl ester » et « ethyl ester » alors que la spécification ne couvre que « ethyl ester ». Recommandation: Le CCFA doit envisager d'inclure chaque ester séparément dans le SIN	160f	Carotenoic Acid, Methyl or Ethyl Ester, beta-apo-8'-
Sodium fumarate	Recommandation: Le CCFA doit envisager de remplacer le nom dans la liste du SIN par « Sodium fumarate » ou, si plusieurs « sodium fumarate » sont utilisés comme additifs, d'inclure chaque fumarate de sodium dans la liste.	365	Sodium Fumarates
Sodium sulphate	SIN 514 – « Sodium sulfate » couvre deux « Sodium sulfates » utilisés comme additifs alimentaires: le « Sodium sulfate » et le « Sodium hydrogen sulfate ».	514	Sodium Sulphates

Spécifications du Codex (CAC/MISC 6)	Questions/suggestions	Liste du SIN (CAC/GL-35)	
Titre des spécifications		No. de SIN	Nom
	Recommandation: Le CCFA doit envisager d'inclure chaque substance individuellement.		

Spécifications du Codex (CAC/MISC 6)		Liste du SIN (CAC/GL-35)	
Titre des spécifications	Questions/suggestions	No. de SIN	Nom
PARTIE IV – Numéros de SIN qui couvrent plus d’une substance - suite			
Potassium sulphate	SIN 515 – « Potassium sulfate » couvre deux « Potassium sulfates » utilisés comme additifs alimentaires: « Potassium sulfate » et « Potassium hydrogen sulfate » Recommandation: Le CCFA doit envisager d’inclure chaque substance individuellement.	515	Potassium Sulphates
Sorbitol Sorbitol syrup	SIN 420 couvre à la fois « sorbitol » et « sorbitol syrup ». Recommandation: Le CCFA doit envisager d’inclure les deux additifs séparément accompagnés d’un nouveau numéro du SIN, de préférence 420 (i) et 420 (ii)	420	Sorbitol and Sorbitol Syrup
Calcium cyclamate Cyclohexylsulfamic acid Sodium cyclamate	SIN 952 couvre à la fois « cyclamic acid » et ses sels. Aucune spécification du Codex n’a été adoptée pour le sel de potassium. Recommandation: Le CCFA doit envisager de répertorier “ cyclamic acid” et ses sels individuellement avec des numéros du SIN nouveaux, de préférence à l’aide de petits (i)	952	Cyclamic Acid (and Na, K, Ca Salts)
Potassium saccharin Saccharin	Le SIN 954 couvre à la fois « saccharin » et ses sels. Aucune spécification du Codex n’a été adoptée pour les sels de sodium et de calcium. Recommandation: Le CCFA doit envisager de répertorier « saccharin acid » et ses sels séparément avec des numéros du SIN nouveaux, de préférence à l’aide de petits (i).	954	Saccharin (and Na, K, Ca Salts)
Maltitol Maltitol syrup	SIN 965 couvre à la fois « maltitol » et « maltitol syrup ». Recommandation: Le CCFA doit envisager d’inclure les deux additifs individuellement avec de nouveaux numéros, de préférence 965 (i) et 965 (ii)	965	Maltitol and Maltitol Syrup

PARTIE V – Composés sulfureux « sulphur/sulphur »

Spécifications du Codex (CAC/MISC 6)	Questions/suggestions	Liste du SIN (CAC/GL-35)	
Titre des spécifications		No. de SIN	Nom
Sulfur dioxide	Orthographe différente pour « sulphur » et « sulfur ». Cela est dû aux différences éditoriales entre la FAO (qui préfère « sulphur » à « sulfur ») et l’OMS (qui préfère « sulfur » à « sulphur »). Aucune recommandation n’est possible dans pareil cas.	220	Sulphur Dioxide
Sodium sulfite		221	Sodium Sulphite
Sodium hydrogen sulfite		222	Sodium Hydrogen Sulphite
Sodium metabisulfite		223	Sodium Metabisulphite
Potassium metabisulfite		224	Potassium Metabisulphite
Potassium sulfite		225	Potassium Sulphite
Dioctyl sodium sulfosuccinate		480	Dioctyl Sodium Sulphosuccinate
Sulfuric acid		513	Sulphuric Acid
Sodium sulphate		514	Sodium Sulphates
Potassium sulphate		515	Potassium Sulphates
Calcium sulfate		516	Calcium Sulphate
Cupric sulfate		519	Cupric Sulphate
Aluminium sulfate (anhydrous)		520	Aluminium Sulphate
Aluminium sodium sulfate		521	Aluminium Sodium Sulphate
Aluminium potassium sulphate		522	Aluminium Potassium Sulphate
Aluminium ammonium sulphate		523	Aluminium Ammonium Sulphate
Sodium thiosulfate		539	Sodium Thiosulphate

PARTIE VI - Phosphates

Spécifications du Codex (CAC/MISC 6) Titre des spécifications	Questions/suggestions	Liste du SIN (CAC/GL-35)	
		No. de SIN	Nom
Phosphoric acid	Les noms des phosphates individuels dans le SIN contiennent « ortho » alors que ce n'est pas le cas pour les noms dans la liste des spécifications. Les noms de groupe pour les sels individuels dans le SIN ne contiennent pas « ortho ». Recommandation: Le CCFA doit envisager de supprimer « ortho » dans les noms inscrits dans le SIN. Par ailleurs, le CCFA doit envisager d'utiliser les noms des spécifications pour les sels individuels (par ex., « disodium hydrogen phosphate » au lieu de « disodium phosphate »)	338	Orthophosphoric Acid
Sodium dihydrogen phosphate		339 (i)	Monosodium Orthophosphate
Disodium hydrogen phosphate		339 (ii)	Disodium Orthophosphate
Trisodium phosphate		339 (iii)	Trisodium Orthophosphate
Potassium dihydrogen phosphate		340 (i)	Monopotassium Orthophosphate
Dipotassium hydrogen phosphate		340 (ii)	Dipotassium Orthophosphate
Tripotassium phosphate		340 (iii)	Tripotassium Orthophosphate
Calcium dihydrogen phosphate		341 (i)	Monocalcium Orthophosphate
Calcium hydrogen phosphate		341 (ii)	Dicalcium Orthophosphate
Tricalcium phosphate		341 (iii)	Tricalcium Orthophosphate
Ammonium dihydrogen phosphate		342 (i)	Monoammonium Orthophosphate
Diammonium hydrogen phosphate		342 (ii)	Diammonium Orthophosphate
Magnesium hydrogen phosphate		343 (ii)	Dimagnesium Orthophosphate
Trimagnesium phosphate		343 (iii)	Trimagnesium Orthophosphate
Disodium pyrophosphate	Les noms du SIN utilisent « diphosphate » alors que les noms des spécifications pour certaines substances utilisent « pyrophosphate », et dans un autre cas « diphosphate ». Recommandation: Demander au JECFA d'envisager l'utilisation de « diphosphate » pour toutes les substances numérotées 450, par souci de cohérence.	450 (i)	Disodium Diphosphate
Tetrasodium pyrophosphate		450 (iii)	Tetrasodium Diphosphate
Dicalcium pyrophosphate		450 (vi)	Dicalcium Diphosphate
Calcium dihydrogen diphosphate		450 (vii)	Calcium Dihydrogen Diphosphate

PARTIE VII – Utilisation de la nomenclature

Spécifications du Codex (CAC/MISC 6) Titre des spécifications	Questions/suggestions	Liste du SIN (CAC/GL-35)	
		No. de SIN	Nom
beta-apo-8'-Carotenal	« (C30) » inclut dans le nom du SIN n'est pas nécessaire. Cette différence est néanmoins considérée comme minimale. Recommandation: aucune mesure à prendre	160e	Carotenal, beta-apo-8'-(C30)
Sodium stearoyl 2-lactylate	« Calcium stearoyl lactylate » est inclus comme synonyme dans les spécifications du Codex. Recommandation: aucune mesure à prendre	481 (i)	Sodium Stearoyl Lactylate

Spécifications du Codex (CAC/MISC 6)	Questions/suggestions	Liste du SIN (CAC/GL-35)	
Titre des spécifications		No. de SIN	Nom
Calcium stearoyl 2-lactylate	« Calcium stearoyl lactylate » est inclus comme synonyme dans les spécifications du Codex Recommandation: aucune mesure à prendre	482 (i)	Calcium Stearoyl Lactylate
PARTIE VII – Utilisation de la nomenclature - suite			
Lactic acid	« Lactic acid » tel qu'il est spécifié est l'acide lactique sans référence aux isomères particuliers L-, D- ou DL- de l'acide lactique. Le nom du SIN peut donner l'impression que chacun des ces isomères à été évalué et spécifié. Recommandation: Le CCFA doit envisager de supprimer « (L-, D-, et DL) » de la liste des noms du SIN ou bien de les inclure séparément dans la liste du SIN.	270	Lactic Acid (L-, D-, and DL-)
Ascorbic acid	Le nom des spécifications n'inclut pas la désignation « L ». En revanche, la substance concernée est le composé « L ». Recommandation: Demander au JECFA d'envisager d'inclure la désignation "L-" dans le nom	300	Ascorbic Acid (L-)
Calcium citrate	Les noms des citrates ne sont pas cohérents, entre les deux listes et dans chaque liste. Recommandation: Demander au JECFA de formuler son avis sur l'appellation appropriée des citrates	333(iii)	Tricalcium Citrate
Sodium L(+)-tartrate	« Disodium L-tartrate » est un synonyme dans les spécifications. La DJA a été attribuée au composé « L- ». Recommandation: Le CCFA doit envisager d'inclure «L-» dans le nom du SIN	335 (ii)	Disodium Tartrate
Potassium sodium L(+)-tartrate	La DJA a été attribuée au composé « L- ». Recommandation: Le CCFA doit envisager d'inclure «L-» dans le nom du SIN	337	Potassium Sodium Tartrate
Sodium hydrogen DL-malate	La DJA a été attribuée au composé « DL- ». Recommandation: Le CCFA doit envisager d'inclure «DL-» dans le nom du SIN	350 (i)	Sodium Hydrogen Malate
Sodium DL-malate	La DJA a été attribuée au composé « DL- ». Recommandation: Le CCFA doit envisager d'inclure «DL-» dans le nom du SIN	350 (ii)	Sodium Malate
Monosodium L-glutamate	La DJA a été attribuée aux composés « L- ». Par ailleurs, l'acide glutamique dans la liste SIN et dans les spécifications du Codex a été identifié comme étant la forme « L- » du composé	621	Monosodium Glutamate
Monopotassium L-glutamate		622	Monopotassium Glutamate
Monoammonium L-glutamate		624	Monoammonium Glutamate

Spécifications du Codex (CAC/MISC 6)		Liste du SIN (CAC/GL-35)	
Titre des spécifications	Questions/suggestions	No. de	Nom
		SIN	
	Recommandation: Le CCFA doit envisager d'inclure «L-» dans les noms du SIN.		

Spécifications du Codex (CAC/MISC 6)	Questions/suggestions	Liste du SIN (CAC/GL-35)	
Titre des spécifications		No. de SIN	Nom
PARTIE VII – Utilisation de la nomenclature - suite			
Magnesium di-L-glutamate	La DJA a été attribuée aux composés « di-L- ». Par ailleurs, l'acide glutamique dans le SIN et dans les spécifications du Codex est identifié comme étant la forme « L- ». Recommandation: Le CCFA doit envisager de remplacer les noms dans la liste du SIN par « Magnesium di-L-glutamate » et « Calcium di-L-glutamate » respectivement.	625	Magnesium Glutamate
Calcium di-L-glutamate		623	Calcium Glutamate (D,L-)
5'-Inosinic acid	Le SIN manque de cohérence dans les appellations. La désignation « 5'- » est contenue dans les noms de toutes les autres substances comparables. Recommandation: Le CCFA doit envisager d'inclure « 5'- » dans les noms du SIN.	630	Inosinic Acid
Dipotassium 5'-inosinate		632	Potassium Inosinate

PARTIE VIII - Divers

Spécifications du Codex (CAC/MISC 6)	Questions/suggestions	Liste du SIN (CAC/GL-35)	
Titre des spécifications		No. de SIN	Nom
Aluminium powder	La différence est considérée comme minime. Recommandation: aucune mesure à prendre	173	Aluminium
Sodium lactate (solution)	La différence est considérée comme minime. Recommandation: aucune mesure à prendre	325	Sodium Lactate
Potassium lactate (solution)	La différence est considérée comme minime. Recommandation: aucune mesure à prendre	326	Potassium Lactate
Chlorophylls	Recommandation: Le CCFA doit envisager de remplacer le nom dans le SIN pour être compatible avec les noms des spécifications et les appellations des « Chlorophyllins » 141	140	Chlorophyll
	La substance est incluse dans la NGAA. En revanche, il n'y a aucune spécification adoptée par le Codex. Recommandation: Le CCFA doit envisager d'adopter la spécification du JECFA « Carotenes (Vegetable) », SIN 160a(ii).	160a(ii)	Carotenes, beta- (vegetable)

Spécifications du Codex (CAC/MISC 6)		Liste du SIN (CAC/GL-35)	
Titre des spécifications	Questions/suggestions	No. de SIN	Nom
Tannic acid	« Tannic acid » n'est pas identique à « Tannins, food grade ». La DJA a été attribuée à « Tannic acid ». Recommandation: Le CCFA doit envisager de remplacer le nom dans le SIN par « Tannic acid ».	181	Tannins, Food Grade
PARTIE VIII – Divers – suite			
Erythorbic acid	« Erythorbic acid/ erythorbate » sont les noms attribués à ces substances afin d'éviter la confusion avec « ascorbic acid/ ascorbate ». Recommandation: Le CCFA doit envisager de remplacer les noms « Erythorbic acid/ erythorbate » par les noms inscrits dans le SIN.	315	Isoascorbic Acid (Erythorbic Acid)
Sodium erythorbate		316	Sodium Isoascorbate
Isopropyl citrate mixture	Les spécifications ont été préparées avant que le JECFA n'élabore ses principes régissant l'attribution des noms aux substances. Recommandation: Demander au JECFA de reconsidérer le nom	384	Isopropyl Citrates
Calcium disodium ethylenediaminetetraacetate	Le nom du SIN n'est pas compatible avec les noms des spécifications ni avec le nom du SIN pour le « 386 Disodium Ethylenediaminetetraacetate ». Recommandation: Le CCFA doit envisager de remplacer le nom dans le SIN par « Calcium disodium ethylenediamine-tetraacetate »	385	Calcium Disodium EDTA
Carrageenan	Le texte sur les sels et sur « furcellaran » dans le nom du SIN est superflu ((furcellaran et les sels sont inclus dans les spécifications). Recommandation: Le CCFA doit envisager de remplacer le nom dans le SIN par « Carrageenan »	407	Carrageenan and its Na, K, NH ₄ , Ca and Mg Salts (includes Furcellaran)
Glycerol ester of wood rosin	Cette substance est <u>un</u> ester de la cellophane de bois (la cellophane est composée de divers composés chimiques). Recommandation: Le CCFA doit envisager de remplacer le nom dans le SIN par « Glycerol ester of wood rosin ».	445	Glycerol Esters of Wood Rosin
Sodium polyphosphates, glassy	Les noms dans les spécifications des « polyphosphates » ne sont pas cohérents (par ex., « calcium polyphosphate » est au singulier Recommandation: Demander au JECFA de reconsidérer	452 (i)	Sodium Polyphosphate
Potassium polyphosphates		452 (ii)	Potassium Polyphosphate

Spécifications du Codex (CAC/MISC 6)		Liste du SIN (CAC/GL-35)	
Titre des spécifications	Questions/suggestions	No. de SIN	Nom
	l'appellation des « polyphosphates ».		
Salts of fatty acids	Les spécifications des « Salts of fatty acids » ne contiennent que les sels de calcium, potassium et sodium. Recommandation: Le CCFA doit se renseigner si tous les sels mentionnés dans le SIN sont utilisés comme additifs alimentaires.	470	Salts of Fatty Acids (with Base Al, Ca, Na, Mg, K, and NH ₄)
Thermally oxidized soya bean oil interacted with mono- and diglycerides of fatty acids	Le nom dans les spécifications est davantage correct que le nom du SIN. Recommandation: Le CCFA doit envisager d'utiliser le nom des spécifications comme nom dans le SIN.	479	Thermally Oxidized Soya Bean Oil with Mono- and Di – Glycerides of Fatty Acids
PARTIE VIII – Divers – suite			
Magnesium hydroxide carbonate	Le nom du SIN contient une erreur. La substance utilisée comme additif alimentaire est un « <u>basic</u> magnisum carbonate ». Recommandation: Le CCFA doit envisager de remplacer le nom dans le SIN par le nom dans les spécifications.	504 (ii)	Magnesium Hydrogen Carbonate
Ammonia solution	« Ammonia hydroxide » est un synonyme dans les spécifications. La différence est considérée comme minime. Recommandation: aucune mesure à prendre	527	Ammonium Hydroxide
Bone phosphate	Le texte explicatif entre parenthèse est superflu. Recommandation: Le CCFA doit envisager de supprimer la parenthèse.	542	Bone Phosphate (Essentially Calcium Phosphate, Tribasic)
Magnesium silicate (synthetic)	La différence est considérée comme minime. Recommandation: aucune mesure à prendre	553 (i)	Magnesium Silicate
Shellac, bleached	« Shellac, bleached » n'est pas identique à « Shellac ». Les deux produits, « bleached shellac » et « unbleached shellac » sont sur le marché. Recommandation: Le CCFA doit envisager d'ajouter « Shellac, bleached » à la listed du SIN	904	Shellac
Hydrogenated poly-1-decene	Recommandation: Le CCFA envisage de remplacer le nom dans le SIN par « Hydrogenated poly-1-decene »	907	Hydrogenated Poly–Decenes

Spécifications du Codex (CAC/MISC 6)		Liste du SIN (CAC/GL-35)	
Titre des spécifications	Questions/suggestions	No. de SIN	Nom
Lysozyme hydrochloride	« Lysozyme » est généralement préparée et utilisée sous la forme hydrochloride. Cependant, « Lysozyme » est inscrit dans les spécifications comme synonyme. La différence est considérée comme minime. Recommandation: aucune mesure à prendre	1105	Lysozyme
Polydextroses	Les désignations « A » et « N » sont superflues. Les spécifications couvrent à la fois « polydextrose (A) » et « polydextrose N ». Recommandation: Le CCFA doit envisager d'utiliser le nom des spécifications comme nom dans le SIN.	1200	Polydextroses A and N

Annex 2

**LIST OF PARTICIPANTS
LISTE DES PARTICIPANTS
LISTA DE PARTICIPANTES**

CHAIRPERSON/PRESIDENT/PRESIDENTE

Ms Inge MEYLAND

Senior Scientific Adviser
DTU National Food Institute
Morkhoj Bygade 19
2860 Soborg
DENMARK
Tel.: +45 72 34 70 51
Fax.: +45 72 34 70 01
E-mail: ime@food.dtu.dk

MEMBER COUNTRIES

Brazil-Brésil-Brasil

Daniela ARQUETE
Expert on Regulation
Sepn 511 - Bloco A - Edifício Bittar II - Asa Norte
Brasília BRAZIL
Phone: +55 61 3448 6290
Fax: +55 61 3448 6274
E-mail: daniela.arquete@anvisa.gov.br

EC-CE

Michael SCANNELL
Head of Unit
Directorate General for Health and Consumer Protection
Rue Froissart 101, 2/54
B-1049 Brussels BELGIUM
Phone: +32 2 299.33.64
Fax: +32 2 299 85 66
E-mail: michael.scannell@ec.europa.eu

Finland-Finlande-Finlandia

Liisa RAJAKANGAS
Senior Adviser
Ministry of Trade and Industry
P.O.Box 32
FI-00023 Government FINLAND
Phone: +358 9 1606 3730
Fax: +358 9 1606 2670
E-mail: liisa.rajakangas@ktm.fi

Mongolia-Mongolie-Mongolia

Batsuuri NANTSAG
State Secretary of Ministry Food and Agriculture
Government Building, Peace avenue 16a
Ulaanbaatar-210349 MONGOLIA
Phone: +976 11 262802, +976 99115785
Fax: +976 11 452554, +976 11 262853
E-mail:
ng_batsuuri@yahoo.com/
dkhishigjargal@yahoo.com/
n_odelger2006@yahoo.com

Poland-Pologne-Polonia

Mrs Anna Avraham
Food Safety CG Team
FDA Registrar Corp USA in East & Central Europe
tel. +48 791 660 299
foodsafetycg@hotmail.com

Serbia-Serbie

Ivan STANKOVIC
Professor of Bromatology and Food Safety Control
Institute of Bromatology, Faculty of Pharmacy
450 Vojvode Stepe
11000 Belgrade SERBIA
Phone: +381 11 3970379
Fax: +381 11 3972840
E-mail: istank2003@yahoo.com

Switzerland-Suisse-Suiza

Michel DONAT
Head of Section Foodstuff and Commodities
Direction Unit Consumer Protection
Swiss Federal Office of Public Health
CH-3003 Bern SWITZERLAND
Phone: +41 31 322 95 81
Fax: +41 31 322 95 74
E-mail: michel.donat@bag.admin.ch

United Kingdom-Royaume-Uni-Reino Unido

Stephen JOHNSON
Head of Food Additives
Food Standards Agency
125, Kingsway, Aviation House, Room 506
London ENGLAND, WC2B 6NH
Phone: +44 20 7276 8508
Fax: +44 20 7276 8514
E-mail: stephen.johnson@foodstandards.gsi.gov.uk

**United States of America-États-Unis d'Amérique
Estados Unidos de América**

Dennis KEEFE
Manager, International Activities
U.S.FDA, Center for Food Safety and Applied
Nutrition, Office of Food Additive Safety
5100 Paint Branch Parkway
College Park, MD 20740-3835
USA
Phone: +1 301 436 1284
Fax: +1 301 436 2972
E-mail: dennis.keefe@fda.hhs.gov

Susan CARBERRY
Supervisory Chemist
U.S.FDA, Center for Food Safety & Applied Nutrition,
Office of Food Additive Safety;
5100 Paint Branch Parkway; HFS-265
College Park, MD 2740-3835 USA
Phone: +1 301 436 1269
Fax: +1 301 436 2972
E-mail: susan.carberry@fda.hhs.gov

Daniel E. FOLMER, Ph.D.
Review Chemist
U.S.FDA, Center for Food Safety and Applied
Nutrition, Office of Food Additive Safety
5100 Paint Branch Parkway
College Park, MD 20740-3835
USA
E-mail: daniel.folmer@fda.hhs.gov

Food and Agriculture Organization of the UN (FAO)

Annika WENNBERG
Senior Officer
FAO Joint Secretary to JECFA,
Nutrition and Consumer Protection Division,
FAO, Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome ITALY
Phone: +39 06 57053283
Fax: +39 06 57054593
E-mail: annika.wennberg@fao.org